

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

Réception par le préfet : 26/06/2026
Publication : 26/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 12/06/2026

PRESENTS : M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD,

ABSENTES et EXCUSEES : Mme Annie BOMBOURG qui donne pouvoir à M Philippe PROTIERE, Mme Nathalie STANDAERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe FERRIER

N° 2026-06-19-01

OBJET : Restaurant scolaire et garderie périscolaire : Tarifs au 1^{er} septembre 2026

Monsieur le Maire rappelle les tarifs appliqués pour l'année scolaire en cours, soit :

Pour le restaurant scolaire :

- Repas enfant : 4,19 €
- Repas adulte, mangeant avec les enfants : 5,19 €
- Repas adulte, en dehors de la salle de restaurant : 7,73 €

Pour la garderie périscolaire :

- Quotient familial de 0 à 600 : 2,53 € / heure
- Quotient familial de 601 à 1000 : 2,63 € / heure
- Quotient familial supérieur à 1000 : 2,73 € / heure

Il propose de voter une augmentation pour la rentrée 2026, les tarifs de la garderie périscolaire, étant modulés en fonction des ressources des familles, comme souhaité par la Caisse d'Allocations Familiales.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents**

Vote l'augmentation du tarif du restaurant scolaire pour la rentrée scolaire 2026/2027 :

- Repas enfant : 4,30 €
- Repas adulte, mangeant avec les enfants : 5,35 €
- Repas adulte en dehors de la salle de restaurant : 8 €

Vote l'augmentation du tarif de la garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2026/2027 :

- Quotient familial de 0 à 600 : 2,60 € de l'heure
- Quotient familial de 601 à 1000 : 2,70 € de l'heure
- Quotient familial au-delà de 1000 : 2,80 € de l'heure

Il est rappelé que les prix, du restaurant scolaire et de la garderie, sont doublés en cas d'inscription de dernière minute, ou d'annulation tardive, tel qu'indiqué dans les règlements des services périscolaires.

Copie certifiée conforme.

Le Secrétaire,
Christophe FERRIER



Le Maire,
Philippe FAYOLLE

